



COMPTE-RENDU DE RÉUNION DE CHANTIER N° 1



V Le compte-rendu de réunion de chantier, établi par le Maître d'Œuvre ou son représentant, a valeur d'instruction pour toutes les observations formulées envers les entreprises. En l'absence de remarques écrites dans un délai de 8 (huit) jours ou à la réunion suivante, le présent compte-rendu sera considéré comme accepté par tous les destinataires.

N/Réf. : 18NCL096

Maître d'Ouvrage : Commune de Villebarou

Intitulé du projet : Aménagement cœur de Bourg – Tranche 2

Lieu de la réunion : Sur site

Date de la réunion : 10/08/2023

Objet de la réunion : Réunion de chantier

Prochaine réunion lundi 21 aout 2023 à 14h00

Participants / Nom	Téléphone	E-mail	Présence (*)					Diff. du CR	Prochaine réunion (**)		
			P	A	E X	D	I		C	D	I
Maître d'ouvrage											
Commune de Villebarou	02.54.90.53.00										
M. MASSON		philippe.masson@villebarou.fr			X			X			
Mme BUCCELLI		laurence.buccelli@villebarou.fr	X					X		X	
M. ARNOULT	06 32 79 16 04	jerome.arnoult@villebarou.fr			X			X		X	
M. COUPPE		elisabeth.coupe@wanadoo.fr						X		X	
Mme GATINE		infrastructures-patrimoine@villebarou.fr			X			X		X	
M. DOUSSET		alain.dousset@villebarou.fr	X					X		X	
Police Municipale											
M. LEFEVRE		police-municipale@villebarou.fr				X				X	
Maître d'Œuvre											
SAFEGE (VRD)	02.47.51.12.12										
M. DUCLAUD		nicolas.deprez@suez.com	X					Réd.	X		
Mme EVEN	06.08.67.41.73	anne.even@suez.com									
Entreprises											
COLAS CENTRE OUEST : Lot 1											
M. BUISSON	06 60 10 99 16	stephane.buisson@colas.com	X					X	X		
M. AMELIN (Chef de chantier)	06 61 38 25 25	aurelien.amelin@colas.com	X					X		X	
Concessionnaires de réseaux											
ASSAINISSEMENT											
Agglopolys – Cycle de l'eau											
M. BORDE	06 42 29 83 16	jeremy.borde@agglopolys.fr			X			X		X	
EAU POTABLE											
Véolia											
M. LEFEVRE		philippe.lefevre@veolia.com			X			X		X	
ELECTRICITE											
ENEDIS											
M. GENTILHOMME		pascal.gentilhomme@enedis.fr			X			X		X	
GAZ											



COMPTE-RENDU DE RÉUNION DE CHANTIER N° 1



GRDF Mme. LOOSVELDT		sylvaine.loosveldt@grdf.fr				X			X		X	
TELECOM Orange M. LIONETON		laurent.lioneton@orange.com				X			X		X	

(*) Présente Réunion : P : Présent A : Convoqué Absent EX : Absent excusé D : dispensé I : Invité
(**) Prochaine réunion : C : Convoqué D : Dispensé I : Invité



INFORMATIONS / ACTIONS

1. OBSERVATIONS SUR LE COMPTE RENDU PRÉCÉDENT

- Sans objet.

2. AVANCEMENT DES TRAVAUX

- Terrassement en cours phase 1

3. SITUATION ADMINISTRATIVE

- **Réunions hebdomadaires : tous les lundis à 14h (sauf exception).**
- Sous-traitants à déclarer le plus en amont possible.
- COLAS a déclaré un sous-traitant pour les bordures et un pour les espaces verts
- Toutes les situations devront être déposées sur Chorus Pro
- Un projet de situation sera à soumettre à la MOE tous les 20 du mois pour validation avant dépôt sur Chorus Pro.
- SAFEGE adressera le modèle de panneau
- SAFEGE adresse l'OS de démarrage

QUI

QUAND

COLAS

COLAS

COLAS

SAFEGE

SAFEGE

4. COORDINATION, OBSERVATIONS, DÉCISIONS

- Les demandes d'arrêtés de voiries pourront être réalisées sur DICT.fr. Elles pourront être demandées par phase 15 jours avant le démarrage de la phase.
- Le chantier sera décomposé en trois phases.
- Rappels sur la conduite du chantier :
 - Nettoyer les voies empruntées par les véhicules de chantier aussi régulièrement que jugé nécessaire par le MOE ou MOA.
 - Laisser un accès permanent aux riverains
 - Implantations (traçage à la bombe, cordeau, etc...) à réaliser plusieurs jours à l'avance afin de permettre à chacun de constater de visu les travaux à réaliser et si nécessaire y apporter des modifications. **Planter cheminement piéton zone aire de jeux (voir si on peut éviter l'arbre existant et le tampon de l'AEP) et zone virage avant la réunion du 21/08 (à élargir ou non)**
 - Bien baliser les zones de danger (muret...) de jour comme de nuit (éléments réfléchissants, etc...).
 - En cas de difficulté (imprévu, riverain mécontent, ...), les entreprises doivent en premier lieu contacter un représentant de la mairie et / ou le maître d'œuvre.
- Aménagement :
 - La Commune souhaite des potelets boule noir et blanc comme existant
 - **La commune interrogera Orange/SIDELC sur la dépose des poteaux. URGENT**

COLAS

COLAS

COLAS

COLAS

VILLEBAROU



- Les coins de bordures seront traités par coupes d'onglet.
- Keolis est passé sur place ce jour. Pas de commentaire
- La Commune souhaiterait un arrosage automatique au niveau des arbres. COLAS chiffrera la mise en place d'un PE
- Le désactivé des passages piétons est remplacé par du marquage blanc avec paillettes. Validé Commune
- Un marquage sera mis autour des containers et non une bordure. Validé Commune
- COLAS précise que le COLCLAIR mis en œuvre sera celui mis en œuvre à la Chaussée St Victor devant la caisse d'Epargne. COLAS invite la Commune à aller le voir.
- La Commune souhaite que COLAS remettre le marquage Zone 30 comme avant
- COLAS précise que pour les marquages il fera venir le sous-traitant en réunion
- INEO qui a démonté les candélabres réalisera les massifs des nouveaux candélabres.
- Le portillon n'est pas conservé par la Commune

COLAS

5. QUESTIONS

- Sans Objet

6. CONTRÔLES TECHNIQUES

- Pour mémoire, les essais suivants doivent être réalisés et le rapport validé par SAFEGE au cours du chantier :
 - Essais de portance sur fondation de chaussée : objectif plateforme PF2, avant réalisation des couches suivantes.

7. HYGIÈNE – SÉCURITÉ

- PPSPS à faire, y compris sous-traitants éventuels.

8. PLANIFICATION / PLANNING

- Bordures semaine du 21/08

9. DOCUMENTATION / PLANS

10. DIVERS

- Sans objet.

11. INTEMPÉRIES

- Sans objet.

Rédigé le 10/08/2023

Rédacteur	Nom : Anne EVEN	Signature :
-----------	-----------------	-------------